

L'Ancien château d'Ingrandes

Poursuivant ses recherches après la parution de son livre sur l'histoire d'Ingrandes du Moyen Âge à la Révolution publié en 2014, Jean-Louis BEAU nous livre aujourd'hui le résultat de travaux complémentaires menés aux Archives Nationales de PARIS et dédiés cette fois-ci plus spécifiquement à l'Ancien Château d'Ingrande.

L'article issu de ces recherches fera l'objet de deux publications séparées à paraître dans deux Bulletins Municipaux successifs :

La première publication contenue dans ce présent numéro traitera de l'origine du Château et de ce qu'on peut savoir de son apparence en fonction des textes mis à jour.

La seconde qui sera publiée dans le numéro de Novembre de ce même Bulletin Municipal traitera de la localisation de l'Ancien Château, ainsi que des circonstances qui ont conduit à sa destruction dans le courant des 14^{ème} et 15^{ème} siècles.

L'Ancien CHATEAU D'INGRANDES :

Origine et histoire primitive du château :

Il a très probablement existé à Ingrandes dès le milieu du IX^{ème} siècle une forteresse en bois construite sur ce qui était alors la « Motte Castrale », (encore appelée « Motte Féodale ») d'Ingrande. En effet, dès les années 870, Charles le Chauve avait entrepris de faire fortifier la plupart des bourgs situés le long de la Loire afin de faire face aux invasions normandes et bretonnes. Et il est dès lors très probable qu'Ingrandes, compte tenu de sa situation, n'ait pas échappé à ce mouvement.

Cette forteresse en bois fut remplacée vers la fin du XI^{ème} siècle par un château en pierres maçonnées, sans doute construit par les Seigneurs de CRAON avec l'appui des Comtes d'Anjou soucieux de renforcer leur emprise sur ces territoires dont la possession leur était régulièrement contestée par les turbulents seigneurs bretons.

L'existence du château d'Ingrande est en tous cas attestée avec certitude dès 1107, c'est-à-dire environ une trentaine d'années après la construction du premier château de Chantocé que l'on peut dater des années 1075 - 1080.

On trouve en effet, dès cette période, deux références au château d'Ingrande, d'abord comme « Ingrandum Castrum » dans le cartulaire de Chemillé de 1107, puis comme « Castrum quod Ingrandia vocatur » (château qu'on appelle d'Ingrande) dans un autre document daté de 1110.

En cette année 1110, on sait que le Comte d'Anjou Foulque le Jeune, très probablement aidé par son vassal Maurice 1^{er} de CRAON, met le siège devant le château d'Ingrande pour en expulser un vassal de Maurice 1^{er}, le Seigneur d'Ingrande BRIENT, fils du défunt HURVOI de Chantocé, qui s'était sans doute mal comporté (offense, trahison, forfaiture... ?), et le remplacer par un autre de ses vassaux : GARIN LE BORGNE qui devient ainsi en 1110 Seigneur d'Ingrande, sous l'autorité de la Maison de CRAON, titre qu'il transmettra à ses descendants jusque dans les années 1250.

On peut remarquer qu'à cette date, le Seigneur d'Ingrande semble avoir déjà une certaine importance puisque l'on rencontre dans son entourage tout un personnel qui lui est dévoué, notamment un écuyer, un célerier, et deux ou trois chevaliers agissant à son service.

Ce statut de Seigneur d'Ingrande disparaîtra lorsque vers 1250, le Comte d'Anjou Charles 1^{er}, décidera de prendre le contrôle direct d'Ingrande et de son château, en profitant de la minorité des fils de Maurice IV pour en déposséder temporairement la Maison De CRAON. A noter qu'il choisira à cette époque de ne prendre la possession directe que d'Ingrande sans se préoccuper de Chantocé, ce qui dénote l'intérêt tout particulier qu'il manifestait pour la possession de cette position des bords de Loire.

En l'absence désormais de « Seigneur d'Ingrande », possédant le titre et le château, c'est donc, le prévôt d'Ingrande, son lieutenant et ses hommes qui seront chargés après 1250 de garder et défendre la forteresse pour le compte des Seigneurs DE CRAON, et qui pour ce faire, y auront leur résidence tant que le château subsistera.

Un texte des années 1290 précise très clairement que « Le dit prévost est tenu de garder et surveiller le chastel de la ville avec un nombre suffisant d'hommes de la ville, s'il en est besoin ».

Ce mode d'organisation se maintiendra jusqu'à la destruction du château, une première fois à la fin du 14^{ème} siècle, et une seconde fois au milieu du 15^{ème} siècle, date à partir de laquelle le prévôt sera donc obligé de se faire construire une résidence propre à proximité, mais en dehors de l'espace seigneurial proprement dit. C'est la maison à tourelle que l'on trouve encore aujourd'hui rue du Mesurage.

A noter que cette suppression du statut de Seigneur d'Ingrande ne sera nullement remise en question lorsque MAURICE V de CRAON récupérera ensuite le château des mains de Charles II d'Anjou.

Il n'existera plus dès lors de titre de Seigneur d'Ingrande, ceci aussi bien sous les seigneurs de CRAON, que lorsque les Ducs de Bretagne prendront possession d'Ingrande pour l'avoir racheté à Gilles de RAIS. Ils y laisseront alors juste une garnison dirigée par un capitaine chargé de « défendre et protéger le donjon d'Ingrande ».

A quoi pouvait ressembler l'ancien château d'Ingrande ?

Peut-être peut-on essayer de s'en faire une idée à partir d'une Carte de 1579 sur laquelle il est représenté (Voir les reproductions ci-dessous), mais on peut aussi penser que l'imagination entre pour une bonne part dans ces dessins exécutés 150 à 200 ans après la destruction du vieux château féodal.

Quant à son importance, on peut tout de même remarquer qu'il semble plus imposant que les autres châteaux alentours, et notamment que celui de CHANTOCE, si l'on en juge tant par la carte de 1579 que par celle du Duché d'Anjou de 1631. Cette différence de taille sur les gravures pouvant certes aussi n'indiquer que l'importance économique respective d'Ingrande par rapport à Chantocé, et non forcément la dimension ou l'aspect réels de ces deux châteaux.



Carte d'Ortelius de 1579

Si l'on se fonde maintenant sur les textes et non plus sur ces cartes sujettes à caution, on peut estimer que l'enclos seigneurial entourant le château d'Ingrande s'étendait depuis l'actuelle place des Halles jusqu'à l'actuel Grand Louis, la porte du château étant située juste en face de l'église d'alors, dont il n'était séparé que par une petite place appelée « placistre ».

Un Acte de 1110 décrit ainsi GARIN LE BORGNE, Seigneur d'Ingrande, « faisant don et restitution aux moines de Marmoutier » devant la porte de son Château appelé Ingrande, c'est-à-dire sur la place qui est entre le Château et l'Eglise Notre Dame ».

Face à l'église, de l'autre côté de cette petite place, la porte d'entrée, munie d'un pont-levis, ou d'un petit pont de bois escamotable en cas de danger, permettait d'enjamber les douves en eau qui entouraient le château et d'accéder à celui-ci par une porte fortifiée qui abritait le corps de garde. Garnissant les contreforts et les parois des douves, des pieux acérés étaient fichés en terre de façon à en rendre l'escalade plus périlleuse pour d'éventuels assaillants.

Une fois entré par cette porte et avoir franchi la herse qui en protégeait l'accès, on débouchait sur la cour d'honneur qui abritait un fort donjon où logeaient le prévôt d'Ingrande, son Lieutenant, ou éventuellement un capitaine plus spécifiquement chargé de la défense du château ainsi que les hommes dédiés à cette tâche. A l'intérieur de cette même enceinte, au pied du donjon, on trouvait des écuries pour les chevaux et des remises pour les chariots, ainsi qu'une citerne destinée à stocker l'eau en cas de siège, ainsi que six habitations particulières où résidaient des proches du Seigneur.

Par ailleurs, plusieurs souterrains avaient été creusés sous le château, qui permettaient de déboucher rapidement sur la campagne ingrandaise en cas d'invasion de la forteresse.



Carte du Duché d'Anjou de 1631

Dans le prochain article à paraître au mois de Novembre, Jean-Louis BEAU s'efforcera de localiser, à l'intérieur de cet Espace Seigneurial, la position exacte de l'Ancien Château ainsi que son environnement immédiat, avant d'évoquer sa fin et les circonstances ayant conduit à sa destruction.

Fin de la première parution
Jean-Louis BEAU

L'Ancien château d'Ingrandes - 2^{ème} partie

Après avoir, dans un premier article, retracé l'origine de l'Ancien Château d'Ingrande et tenté de se figurer à quoi il pouvait ressembler, Jean-Louis BEAU, s'efforce dans cette seconde parution, de mieux cerner son emplacement et son environnement, avant d'évoquer sa fin et sa destruction dans le courant des 14^{ème} et 15^{ème} siècles.

A l'intérieur de cet espace seigneurial on trouvait, en dehors du château proprement dit, deux autres parties distinctes et bien identifiées :

La partie située le plus à l'Est était occupée par ce qu'on appelait la **Place de la Cohue (ou de la Seigneurie, devenue plus tard Place des Halles)** sur laquelle se tenaient les deux foires annuelles et le marché hebdomadaire du Vendredi, et où se trouvait également le « four banal » appartenant au Seigneur où les habitants d'Ingrande et les « pannetiers » (ou boulangers), étaient tenus de venir cuire leur pain. On y trouvait également une « **salorge** », bâtiment en bois servant à stocker le sel, ancêtre des futurs greniers à sel, mais possédée à l'époque par un important propriétaire privé nommé Raoul Le Clerc, qui faisait venir le sel de

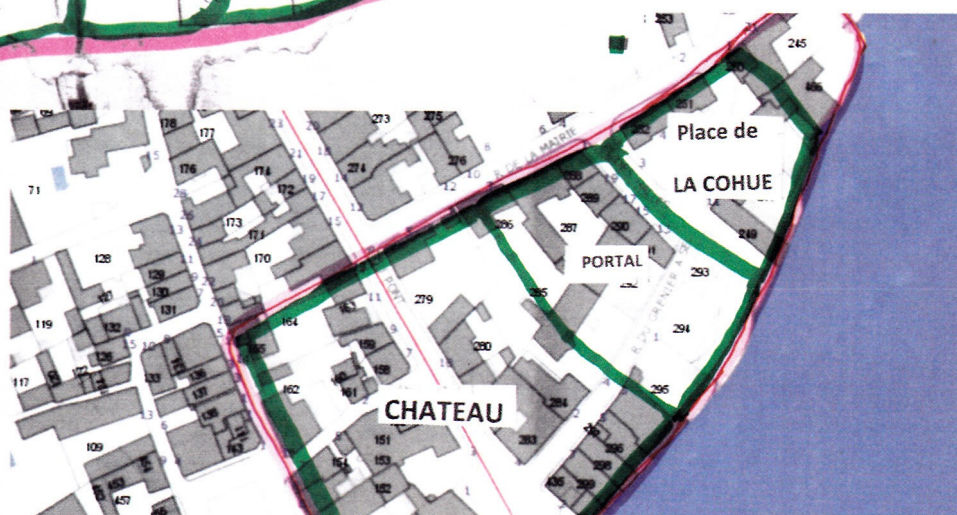
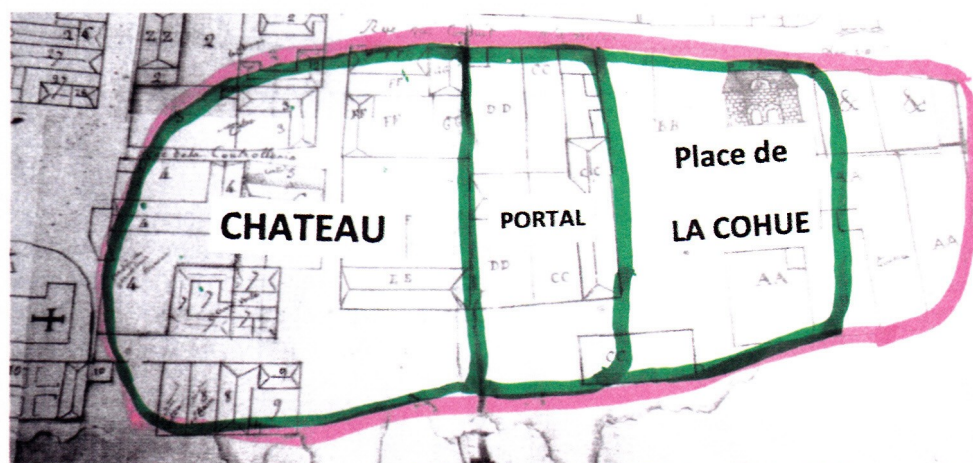
Bretagne pour le revendre avec profit aux habitants d'Ingrande qui venaient librement s'y approvisionner.

La partie située au centre, sans doute plus faiblement fortifiée, était tout de même ceinturée d'un mur et close par un grand portail, appelé le « **Portail de la ville** » par lequel on y pénétrait. Cette première enceinte englobait aussi plusieurs constructions et maisons particulières ainsi qu'un pressoir auquel les vignerons d'Ingrande étaient tenus de venir presser les raisins de leurs vignes. On relève dans cet espace cinq maisons particulières, et donc cinq foyers situés à l'intérieur de cette partie centrale de l'espace seigneurial, parmi lesquels on peut relever la présence des familles les plus riches ou les plus influentes de la cité. **A noter que cette partie continuera à s'appeler LE PORTAL jusqu'au 18^{ème} siècle.**

On a tenté sur les plans ci-dessous de tracer les limites des trois zones constitutives de cet « espace seigneurial », d'abord par rapport au plan du 18^{ème} siècle, puis par rapport au plan cadastral afin de mieux visualiser leur emprise.

ESPACE SEIGNEURIAL d'INGRANDE décomposé en ses 3 parties :

- **L'ANCIEN CHATEAU** détruit au 14^{ème} siècle, reconstruit partiellement après 1410 puis incendié et détruit à nouveau en 1468
- Le **PORTAL** de la Ville
- La **PLACE DE LA COHUE** (ou Place de la Seigneurie, ou Place des Halles)



LES EVENEMENTS AFFECTANT le CHATEAU durant LA GUERRE DE CENT ANS :

En 1365, la Bataille d'Auray met un terme à la « Guerre de Succession de Bretagne », désœuvrant de nombreux mercenaires qui vont alors s'abattre sur l'Anjou désarmé. C'est le début de ces « chevauchées des Grandes Compagnies », composées de mercenaires dirigés par des capitaines anglais (Jean Chandos, Robert Knolles, Hugues de Calverley) à la solde du roi d'Angleterre Edouard III, ou agissant directement pour leur compte avec son assentiment.

L'Anjou va dès lors voir les affrontements armés se multiplier.

En 1356, Amaury IV, Seigneur d'Ingrande est fait prisonnier par les Anglais, et doit, pour être libéré, verser une rançon qui sera payée par une augmentation des taxes perçues sur le sel à Ingrande à hauteur de 1 Ecu d'or par muid à partir de 1359. Il sera finalement libéré l'année suivante en 1360, sans que cette surtaxe sur le sel soit pour autant abolie.

Dès le début des années 1360, la forteresse d'Ingrande est prise et occupée par les troupes anglaises commandées par Robert KNOLLES.

Entre 1365 et 1368, celui-ci négocie avec Amaury IV de CRAON en vue de la restitution de la forteresse d'Ingrande ainsi que celle des forts de La Gravelle et Segré, moyennant le versement d'une somme de 10 000 Livres Or qu'il obtient en 1368.

En 1369, Jean Chandos s'avance avec plus de 500 hommes, pillant la région et ses abbayes sans rencontrer de résistance. Juste après son départ, le comte de Pembroke s'abat à son tour sur l'Anjou avec 300 chevaliers, recrutant les retardataires de l'armée de Chandos, pillant les champs et rançonnant les villages que Chandos avait épargnés. Pembroke revient une seconde fois avec Hugues de Calverley et avec plus de 2 000 hommes ainsi que du matériel de siège dans le but de faire main basse sur les villes du Duché d'Anjou.

Le Château d'Ingrande est durant toute cette période, une cible de choix pour ces expéditions anglaises, et ceci pour deux raisons :

1. D'abord, entre 1368 et 1372, les Seigneurs de CRAON, auxquels appartient le château d'Ingrande se sont ralliés au roi de France, et Guillaume 1^{er} de Craon notamment se bat aux côtés de Bertrand Du Guesclin contre les Anglais.
2. Le roi d'Angleterre Edouard III n'ayant plus les moyens de financer les expéditions de ces « grandes compagnies », ces dernières se trouvent

désormais livrées à elles-mêmes et contraintes de subvenir seules à leurs besoins, ce qu'elles vont faire en s'efforçant de contrôler le trafic fluvial des marchandises sur la Loire et les péages afférents.

C'est ainsi que dans les dernières années du 14^{ème} siècle, Hugues de Calverley, après avoir détruit le château d'Ingrande, s'empare des Ponts de Cé, et s'assure le contrôle des péages de Loire, dont le produit pouvait s'avérer particulièrement utile pour permettre le financement de ses expéditions et le paiement de ses hommes.

Rappelons-nous qu'en 1409, Jean de CRAON évaluait à plus de 2 000 Livres par an les revenus tirés de son seul péage d'Ingrande.

On retrouve le souvenir de ce château d'Ingrande dans l'Aveu rendu par Jean de Craon au Roi Louis II d'Anjou le 24 Février 1409, dans lequel Jean de Craon évoque sa « *Motte d'INGRANDE où anciennement s'élevait un château, lequel les Anglais détruisirent et abattirent par la dernière guerre* »

Le château est sans doute, au moins partiellement, reconstruit dans les années 1420 / 1430, puisqu'en 1442 / 1443, on retrouve un Texte par lequel Charles de La Ville Audren et Jean Ruffier capitaines d'Ingrande, prêtent serment au Duc de Bretagne François II de « garder fidèlement et restituer le donjon d'Ingrande ». On peut noter qu'à cette époque on ne parle déjà plus du château d'Ingrande, mais simplement du « donjon d'Ingrande », ce qui laisse supposer que seul le donjon avait été reconstruit et non la totalité du château.

C'est ce donjon, nouvellement restauré, que le Sire de Bueil viendra de nouveau détruire et incendier lors d'un raid mené au nom de Louis XI en 1468 contre certaines possessions qu'il conteste aux Ducs de Bretagne, comme c'est le cas d'Ingrande, racheté à Gilles DE RAIS en 1437 dans des conditions douteuses et surtout contre l'avis du roi de France.

Jusqu'en 1700, on pouvait encore voir le reste des murailles de l'ancien château, entre la Loire et le Grand Louis, ainsi que quelques-unes des fortifications avancées établies sur la Loire comme la Tour Irlandaise qui défendait l'accès Est de la ville et surveillait le trafic passant par la Loire, et dont on peut encore aujourd'hui discerner le soubassement des murs fortifiés.

Fin de la seconde parution
Jean-Louis BEAU